

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



XXII
AIX-EN-PROVENCE
2007 [2009]

Gimbert Numismatique

Achat, vente, estimation de monnaies anciennes



ROYALES



ETRANGERES



France XIX^e/XX^eème



FEODALES



**MEDAILLES
ET JETONS**



**COLONIES
FRANCAISES**



NICOLAS ET MARC GIMBERT

Membres du Syndicat National des Experts
Numismates et Numismates Professionnels

Site internet : www.gimbert-numismatique.com

Courriel : contact@gimbert-numismatique.com

Adresse postale : B.P. 11 – 83640 SAINT-ZACHARIE

Tél. : 04 42 72 93 23 - Fax: 04 42 72 93 44

RC : A 328 849 807 Marseille - TVA FR 69

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE

© Groupe Numismatique de Provence, Association type loi de 1901, Siège social : Maison des Jeunes, 83300 DRAGUIGNAN, Adresse pour la correspondance : 1, rue de la Liberté à NICE, 06000 – Dépôt légal : mai 2009 – ISSN 0995-3469 – Imprimerie Fac Copies, Avenue des Diables Bleus, 06300 NICE – Responsable de la publication : M. Jean-Louis CHARLET

LE MOT DU RESPONSABLE DES ANNALES

Le volume de l'an dernier, sous sa nouvelle forme et avec des publicités numismatiques, a été bien accueilli : les échos qui me sont revenus de toutes les associations membres du Groupe Numismatique de Provence ont été favorables et nous remercions nos annonceurs pour leur fidélité. Nous continuons donc sur cette lancée.

Pour cette année, je vous propose cinq contributions, des origines antiques de la monnaie jusqu'aux dernières nouveautés. Jean-Albert CHEVILLON continue d'étudier le monnayage grec, cette fois dans ses origines les plus archaïques puisqu'il fait le point sur les fameuses créséides, les premières monnaies frappées par les Lydiens en Asie Mineure (le roi Alyattès ?, puis surtout son fils Crésus), d'abord en électrum, puis en or ou en argent pur.

Partant du Moyen Age (XIème siècle) pour aboutir à l'actuelle reine d'Angleterre Elisabeth II, Michel GOURILLON cherche à clarifier la question du léopard ou du lion que l'on voit sur les armoiries, et sur les monnaies, des souverains britanniques. Pour ma part, comme je l'avais annoncé dans l'introduction au volume précédent (XXI), je continue mon étude du monnayage de la principauté d'Orange au nom de Raymond des Baux : après avoir classé le monnayage de Raymond IV (III : 1314-1340) dans le volume précédent, je propose un premier essai de catalogue illustré de ce monnayage en recensant les variantes qui me sont connues. Sur ce point, je dois exprimer un regret : j'avais lancé l'an dernier un appel aux numismates provençaux pour qu'ils me signalent leurs variétés. Mais seuls MM. R. Chareyron et R. Sublet, déjà remerciés l'an dernier et toujours aussi disponibles, et quelques numismates d'Avignon, tous extérieurs au Groupe Numismatique de Provence, ont répondu à mon appel : je n'ai reçu aucune documentation de la part de membres du GNP. Espérons que la publication de ce premier catalogue réveillera les numismates provençaux et les incitera à me communiquer leurs variantes... qui seront intégrées en *Addenda* à la cinquième partie de cette étude dans trois ans.

Pour la numismatique moderne, notre président fédéral Yves BRUGIÈRE nous commente et nous explique la signification des médailles et jetons du cardinal de Richelieu. Enfin, vu le succès de la mise au point que j'avais faite l'an dernier sur la frappe du premier euro du prince Albert II de Monaco (mise au point reprise dans la presse spécialisée et sur plusieurs sites internet) et sur la suggestion de plusieurs adhérents, j'ai décidé d'ouvrir une petite rubrique annuelle pour informer les collectionneurs sur l'actualité numismatique de la Principauté, avec d'éventuels retours en arrière sur les frappes monégasques au XXème siècle qui, malgré leur proximité dans le temps, ne sont pas toujours bien connues. Mon accès privilégié à l'information officielle pour les frappes contemporaines me permettra, dans le respect de la déontologie, d'apporter des

informations confirmées et d'éviter certains faux bruits ou rumeurs, tant en ce qui concerne les projets numismatiques de la Principauté que ses réalisations. J'inaugure donc cette année cette nouvelle rubrique avec deux notes : d'abord, un retour en arrière sur la monnaie timbre du Musée Océanographique (1921 et non « vers 1918 ») ; je dis « monnaie » car seuls les exemplaires au 5 centimes « Semeuse » vert sont authentiques et je donne à ce sujet, tout en observant la discrétion et la réserve qui s'imposent, des informations inédites. La deuxième note concerne les dernières émissions du prince Albert II : les deux monnaies frappées en 2008 et mises en circulation en décembre pour l'une (la 5 € argent) et en janvier 2009 pour l'autre (20 € or).

J'ai parfois été amené à apporter quelques corrections de détail aux contributions ici rassemblées, mais sans en altérer le sens : chaque auteur d'article porte la responsabilité de ses écrits. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour toute suggestion ou proposition visant à améliorer ces *Annales* : j'indique à cet effet mon courriel. Et j'attends vos contributions pour le prochain volume.

Aix-en-Provence, le 28 février 2009

Jean-Louis CHARLET
charlet@mmsh.univ-aix.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL

Voici donc le 22^{ème} tome des Annales du Groupe Numismatique de Provence. Que de chemin parcouru depuis 1986 ! Au fil des numéros, les lecteurs ont pu découvrir plus d'une centaine d'érudites publications sur les thèmes les plus variés allant de l'Antiquité la plus lointaine à nos jours. Concernant notre région, des pans entiers de l'histoire numismatique de la Provence ont pu être mis au jour grâce en particulier aux précieux travaux de M. Jean-Louis CHARLET. Dans le présent numéro, notre estimé collègue nous fait notamment découvrir la richesse insoupçonnée du monnayage médiéval de la principauté d'Orange.

Que le Responsable des Annales et tous ceux qui ont contribué durant plus de deux décennies à une meilleure connaissance de l'histoire monétaire dans ses différentes facettes soient chaleureusement remerciés. Ce faisant, ils ont permis d'accomplir l'un des buts statutaires de notre fédération : publier des études et défendre la qualité de la pratique numismatique à travers une meilleure connaissance de la monnaie. Grâce à la rigueur de leurs travaux, les *Annales du Groupe Numismatique de Provence* sont reconnues pour leur valeur scientifique et contiennent nombre de communications de référence.

Les membres du Groupe Numismatique de Provence peuvent être fiers de leurs *Annales*. Celles-ci sont éditées avec constance pour la 22^{ème} année grâce à la stabilité de notre Fédération et à la volonté de nos clubs d'accomplir une œuvre commune, solidaire, amicale et féconde. Comme les bons arbres, cette belle entente produit régulièrement de beaux fruits. Cette année encore, les *Annales* en sont la preuve éclatante.

Nice, le 12 avril 2009

Le Président fédéral
Yves BRUGIÈRE
ybrugiere@aol.com

*Ce numéro des Annales 2009 a été édité grâce à
la contribution des associations membres du
Groupe Numismatique de Provence :*

*Groupe Numismatique Aixois
Groupe Numismatique Arlésien
Association des cartophiles, numismates, et
collectionneurs du Comtat
Groupe Numismatique Dracénois
Cercle Numismatique Nyérois
Groupe Numismatique de Manosque
Amicale Philatélique et Numismatique
Marignanaise
Cercle Numismatique de Nice
Société Provençale de Numismatique
Ubaye Numismatique
Association Numismatique de Monaco*

Remerciements également à :

*Maison Elsen et Fils, Bruxelles
Nicolas et Marc Gimbert Numismatique
Maison Palombo, Marseille*

LA PROBLEMATIQUE DES « CRÉSÉIDES »

A ce jour les spécialistes de la période archaïque pour les monnayages du bassin méditerranéen s'accordent à penser que c'est au cours de la première partie du VI^e s. av. J.-C. que furent émises les premières monnaies frappées¹. D'abord simples pastilles de métal en électrum poinçonnées exclusivement sur les revers, elles seront rapidement dotées de motifs de droit. On attribue aux Lydiens de la dynastie des Mermnades, établis à Sardes, la paternité de ces premières émissions. En particulier au roi Alyattès qui va régner sur la Lydie de 610 à 560, puis à son fils et successeur Crésus (560-545) qui est resté célèbre en raison de sa proverbiale richesse. Les Lydiens ayant au milieu du VI^e s. annexés la plupart des peuples de l'Asie Mineure occidentale, leur puissance se trouvait à cette époque à son apogée. Avec leurs proches voisins, les « Grecs de l'est », implantés sur la côte anatolienne, ils entretiennent d'excellentes relations. Cette entente à la fois politique et économique entre Sardes et les cités grecques va être le ferment d'une prospérité particulièrement imminente dans cette zone jusqu'à l'annexion de la Lydie par Cyrus le Grand vers 547-546, puis des cités grecques en 545.

A la suite des émissions en électrum (mélange naturel puis artificiel d'or et d'argent) qui caractérisent les premières frappes lydiennes apparaissent des séries en or ou en argent pur. Au droit, on détaille deux protomés affrontés de lion et de taureau. Au revers, deux carrés creux. Ces monnaies, appelées communément créséides ont été attribuées à Crésus, en s'appuyant en particulier sur des textes anciens qui parlent de « *kroiseion statéron* ». Ce terme a subi ces dernières années une importante remise en cause dans son interprétation puisque, pour certains, il doit plutôt être traduit en « *chryseion statéron* » ce qui signifie statères d'or. A ce jour, et malgré un manque d'éléments probants, une attribution « globale » des créséides aux Lydiens, et donc à Crésus, reste celle d'une minorité de chercheurs modernes. D'autres, les plus nombreux, pensent que seuls les premiers créséides ont été émis lors du règne de Crésus et que le reste le fut par le pouvoir perse. Enfin, une dernière minorité voit dans ces frappes des émissions purement perses.

¹ Voir à ce sujet le magistral travail de synthèse de G. LE RIDER, *La naissance de la monnaie, pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Presses Universitaires de France, Paris 2001.

On peut distinguer au sein des créséides deux valeurs pondérales bien distinctes. Les plus anciens, les créséides « lourds », pèsent aux alentours de 10,70 g et ce, à la fois pour les statères d'or et d'argent. Ils sont accompagnés de leurs divisionnaires : les trités (tiers), les hectés (sixième), hémihectés (douzième), ainsi que par de très rares vingt-quatrième et quarante-huitième². Ensuite, apparaissent les créséides « légers » avec un statère d'or proche de 8,05 g et ses divisions habituelles. On ne connaît pas de statères d'argent de ce poids. Par contre, pour ce métal il existe des monnaies de 5,35 g qui correspondent à la moitié des créséides « lourds » : on les qualifie donc d'hémistatères. A noter que toutes ces émissions sont reliées entre elles par diverses liaisons de coins ainsi que par des spécificités stylistiques. L'origine commune, quant à l'atelier de frappe, ne fait donc aucun doute aujourd'hui. On sait également que Crésus continue à émettre au début de son règne des séries en électrum et qu'il fut le premier à frapper des séries en or et en argent. Les années de production de ces séries ne peuvent donc qu'être inférieures aux quinze ans du règne du souverain. Or, l'étude approfondie des évolutions de style des diverses émissions de créséides³ peut légitimement laisser penser que la frappe de ces monnaies s'est perpétuée sur une période plus longue.

De plus, un autre élément paraît laisser penser que Darius frappa lui-même les derniers créséides : le poids du darique et du sicle qui vont devenir la monnaie perse la plus répandue (8,35 g pour le darique et 5,35 g pour le sicle) s'avère fort proche de celui des derniers créséides (statère d'or à 8,05 g et d'argent à 5,35 g). Enfin, l'argument le plus probant se trouve dans la composition des trésors qui confirme cette hypothèse. Ainsi, on trouve dans plusieurs dépôts enfouis après 500 des dariques, des sicles et des créséides « légers » avec des proportions importantes de créséides. Avec, par exemple, le trésor de Cal Dag mis en terre au début du V^e siècle et qui est composé de 475 créséides « légers » et de 945 sicles. Si la frappe des créséides avait été définitivement interrompue en 547-546 cette situation n'aurait pu être possible.

Bien que le doute subsiste encore sur les attributions qui concernent cette phase très ancienne, on peut envisager, dans l'état actuel des recherches, que les créséides furent initiés par le lydien Crésus, puis leur frappe fut très certainement poursuivie par les Achéménides : Cyrus, Cambyse et Darius⁴. La répartition pourrait se faire, en tenant compte de certaines spécificités, ainsi : les

² KORAY KONUK, "From Kroisos to Karia", Early anatolian coins from the Muharrem Kayhan Collection, Istamboul 2003.

³ L. WEIDAUER, « Probleme der frühen Elektonprägung », *Office du Livre, Typos I*, Fribourg 1975.

⁴ C.M. KRAAY, « Archaic and Classical Greeks Coins », London 1976.

créséides « lourds » et peut-être les premiers créséides « légers » à Crésus, le reste aux Perses avec des séries plus individualisées et dégradées au plan stylistique et surtout beaucoup plus nombreuses en volume.

Jean-Albert CHEVILLON

Planche

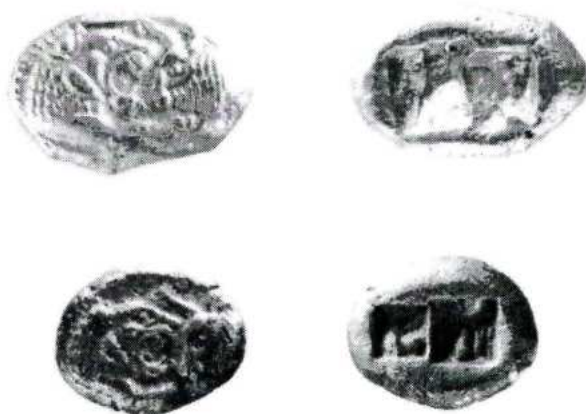
Créséides « lourds » :

CRESUS (561/546) : statère et 1/12^e d'argent



Créséides « légers »

PERSES (après 546) : statère d'or et sicle d'argent



LE LEOPARD ET LE LION

Ayant rédigé en 2005 un catalogue de vente pour la maison Aix Enchères Art à Aix-en-Provence, j'ai été amené à classer une médaille de bronze du XVIIIème siècle commémorant l'aide de la France à la jeune république des Etats-Unis d'Amérique signée du graveur Dupré au numéro 404 de ce catalogue (fig. 1).

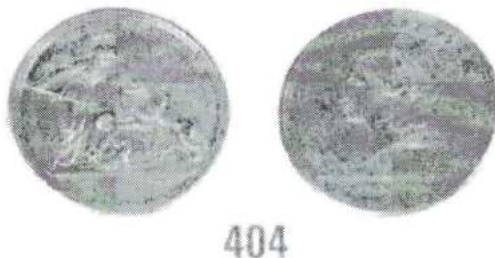


Fig. 1

Pour la description du revers, j'employais les termes suivants : « Allégorie casquée (représentant la France) protégeant un enfant (les USA !) des griffes du Lion britannique. Le sujet a même été repris sur un timbre français de 1983, au n° 2285 du catalogue Yvert et Tellier (fig. 2)



Fig. 2

A posteriori, je me suis rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'un lion, mais d'un léopard, emblème qui figure sur les armoiries de l'Angleterre depuis les Plantagenets. Or l'expression « le Lion britannique » est de notoriété publique. Bien que n'étant pas un spécialiste de l'héraldique, je me suis donc intéressé à la question.

S'il est exact que le léopard figure depuis Guillaume Ier, duc de Normandie (1027-1087), sur les armoiries royales et par suite logique sur celles des Plantagenets et de leurs successeurs (fig. 3 et 4), il n'en est pas moins vrai que le lion figure aux armoiries de l'Ecosse depuis Duncan Ier, son contemporain (fig. 5) et surtout depuis Guillaume Ier dit « le Lion » (1165-1214).



☆ GUILLAUME Ier
D. de Normandie
R. d'Angleterre 1066
*1027 *1087

Fig. 3



☆ RICHARD Ier
D. de Normandie
R. d'Angleterre 1189
*1155 *1199

Fig. 4



Fig. 5

Dans les luttes séculaires qui ensanglantèrent la Grande Ile, les deux royaumes furent tantôt réunis, tantôt divisés. Franchissons allègrement les affres de la Guerre de Cent ans au cours de laquelle la numismatique abonde de léopards (fig. 6 et 7),



Fig. 6 - Edouard III, léopard d'or

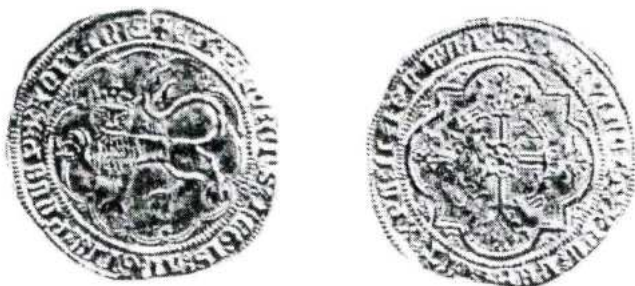


Fig. 7 - Edouard dit le « Prince noir », léopard d'or

Et regardons les armoiries d'Elisabeth Ière (1533-1603). Nous n'y voyons que les lys de France aux premier et quatrième quartiers et les léopards aux deuxième et troisième (fig. 8), l'Ecosse ayant alors sa propre dynastie. Lorsque les deux royaumes furent temporairement réunis, on retrouva souvent le lion et le léopard dans différents quartiers du blason.

La reine Anne (1702-1714) allait apporter des changements plus significatifs. En 1707 était signée l'Union définitive avec l'Ecosse. Pour symboliser l'Acte d'Union, Anne fit modifier les armoiries royales. Le nouveau lien entre l'Angleterre et l'Ecosse fut illustré par la réunion de leurs armoiries dans les premier et quatrième quartiers, la France passant au deuxième et l'Irlande au troisième (fig. 9).



ELISABETH I
R. d'Angleterre 1558
*1533 †1603

Fig. 8



ANNE
R. d'Angleterre
1702
*1665 †1714

Fig. 9

Le *Coins of England* écrit p. 235 : « on the after-Union coinage the English leopards and Scottisch lion are emblazoned per pale on the top and bottom shields ».

Pour la période qui nous intéresse, celle de la frappe de la médaille, le souverain britannique est Georges III, de la maison de Hanovre et sur ses armoiries figure le lion, au deuxième quartier, et les léopards, aux premier et quatrième quartiers (fig. 10).



GEORGE III
R. d'Angleterre 1760
R. de Hanovre 1814
*1738-1820

Fig. 10

Cette modification va perdurer, même si les léopards occupent deux quartiers sur quatre (le premier et le quatrième) dans les armoiries de Victoria à Elisabeth II (fig. 11 et 12), malgré quelques variantes dues au système dynastique qui apportait souvent des armoiries nouvelles, alors qu'en France l'hérédité par primo-géniture et la loi salique figèrent les armoiries pendant des siècles.



VICTORIA
R. d'Angleterre 1837
*1819-1901

Fig. 11



ELIZABETH II
R. de Gt. Bretagne
*1926

Fig. 12

Attendu que la pièce de cinq livres du couronnement de Victoria (fig. 13) présente indiscutablement un lion au revers, lion que nous retrouvons sur le *mohur* de la Compagnie des Indes (fig. 14) et plus récemment sur la pièce de 10 *New Pence* depuis 1982, la 50 *New Pence*, etc., et que les timbres émis à l'occasion du tunnel sous la Manche sont illustrés du lion et non du léopard (fig. 15 et 16, tout porte à croire que le choix d'un fauve pour en remplacer un autre est lié au symbole du rattachement des deux royaumes et peut représenter dans le cœur des Ecossais une ultime revanche de l'Ecosse sur l'Angleterre (fig. 17).

N.B. Le terme « quartier » est à l'héraldique ce que le terme « canton » est à la numismatique



Fig. 13



Fig. 14

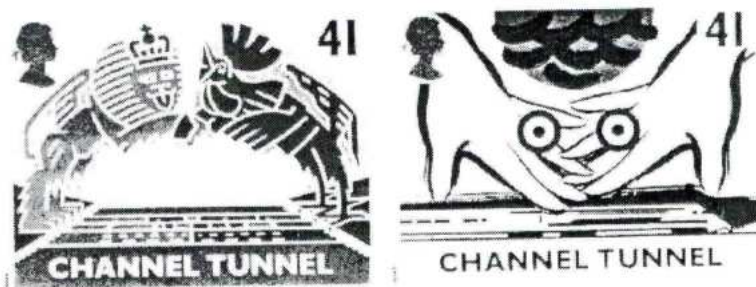
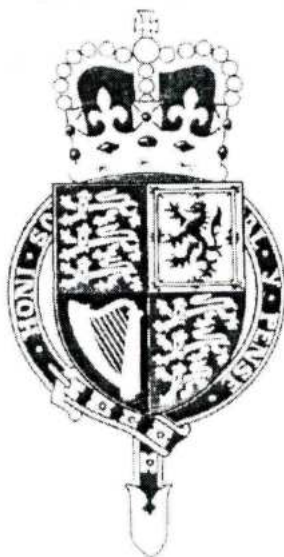


Fig. 15



Fig. 16



Bibliographie :

Duncan Elias, *The Anglo-Gallic Coins / Les monnaies anglo-françaises*, Paris-London, Emile Bourgey and Spink and Son 1984

Jiri Louda et Michael MacLagan, *Les dynasties d'Europe*, Paris, Bordas 1985

Michel GOURILLON

Président fédéral honoraire du Groupe Numismatique de Provence

LE MONNAYAGE DE LA PRINCIPAUTE D'ORANGE
AU NOM DE RAYMOND DES BAUX, II (à suivre) :
CATALOGUE DU MONNAYAGE DE RAYMOND IV (1314-1340)

Le présent catalogue suit la classification présentée dans le volume précédent (t. XXI, p. 7-19), en référence à la bibliographie qui y est donnée, notamment les renvois à PA (F. Poey d'Avant), DM (J. De Mey) et DR (M. Dhennin d'après H. Rolland). Sauf indication contraire explicite (en ce cas, je renvoie à la source bibliographique qui atteste la monnaie et j'ajoute un ? si je doute de l'existence de l'exemplaire tel qu'il est décrit : chacun sait que les dessins anciens ne sont pas toujours fiables, surtout pour les détails, notamment de ponctuation), toutes les variantes décrites ont été vérifiées par un examen des monnaies ou de leurs photographies.

Ce premier essai, après celui de F. Poey d'Avant, de classification des variantes sera inmanquablement incomplet : l'exhaustivité est déjà difficile à atteindre dans les monnayages modernes, à plus forte raison pour l'époque médiévale ! Mais, quand un catalogue a le mérite d'exister, il incite les collectionneurs à trouver des variantes non répertoriées... qui au demeurant ne sont pas nécessairement plus rares que celles qui avaient déjà été répertoriées. Pour pouvoir donner un indice de rareté fiable, il faudrait se fonder sur la prise en compte d'un grand nombre d'exemplaires, ce qui n'est qu'exceptionnellement possible pour ce type de monnayage et surtout variante par variante. Je ne donnerai donc d'indication de rareté relative que lorsque j'estimerai avoir pu examiner un échantillon suffisamment représentatif... et, comme je l'ai écrit dans « Le mot du responsable des *Annales* », je compte sur tous les amateurs pour me signaler de nouvelles variétés : la cinquième livraison de cette étude comportera des *Addenda*.

Pour les variantes, j'ai tenu compte

- des variantes sensibles dans les types (mais non de variantes de coins non significatives : croix un peu plus épaisse ou un peu plus longue, variété dans la taille des lettres...) ;
- de la place des symboles dans les divers cantons ;
- des variantes des légendes et de leurs abréviations
- de la ponctuation (parfois difficile à déterminer sur des exemplaires mal conservés).

En revanche, je n'ai qu'exceptionnellement tenu compte (seulement quand elles paraissaient correspondre à une strate chronologique) de la forme des lettres (capitales ou onciales, forme des A, des E...), tout en notant les ligatures de lettres, car assez souvent la forme des lettres n'exprime que la liberté ou la fantaisie du graveur. En outre, les caractères dont je dispose sur mon ordinateur pour cette publication ne me permettent pas de reproduire exactement la forme des lettres qu'on voit sur la monnaie et les photos des monnaies médiévales

noires ne sont souvent pas très lisibles (c'est pourquoi j'utiliserai, chaque fois que ce sera possible, des dessins).

1. En prolongement du monnayage de Bertrand III (1314-1320)

R IV-1 Demi-gros au cavalier PA 4532 DR 17

R IV-1a

A/ + R : DI : GR – A : PNCPS – AVRA (VR ligaturés)

Chevalier à g. portant une lance et tenant un bouclier au cornet

R/ + MONETA : CIVITATIS : AVRASICE

+ SIGNVM : CRVCIS Croix pattée

D'après PA (Pl. XCVIII, n° 7 = fig. 1) ; Cabinet de France

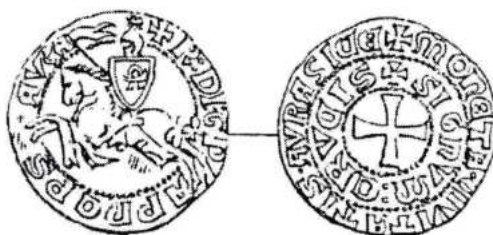


Fig. 1

R IV-1a' ? PA 4531 (RN 1844, pl. 4 n° 3 ; mais le dessin est-il exact ?)

Variante + R . DI . GRA . PRCPS AVRA sans ligature

R IV-1b

A/ + RA : DI G – RA PNCPS – AVRA (VR ligaturés)

R/ identique à R IV-1a

Diam. 23 mm. ; poids d'exemplaire (coll. part.) 1,80 g.

R IV-1b' ? PA 4530 (coll. PA n° 1302 ; 1,57 g.) DM 15

Comme le précédent, mais sans ligature entre V et R dans AVRA

Lecture à confirmer.

R IV-2 Denier (ou obole ?) correspondant au demi-gros

R IV-2a

A/ + R . PRI . CEPS . AVR cornet

Tête nue à g.

R/ SIG – NVM – CRV – CIS

Légende coupée par une croix pattée aux bras prolongés par un cornet coupant la légende.

Collections privées. Diam. 17/18 mm. Poids d'exemplaires 0,53 à 0,60 g.

R IV-2a' ? PA 4484 (Pl. XVII,4 = fig. 2 ; RN 1839, pl. 5, n°9) DM 43 DR 18

Comme le précédent, mais sans point entre PRI et CEPS. Lecture à confirmer.

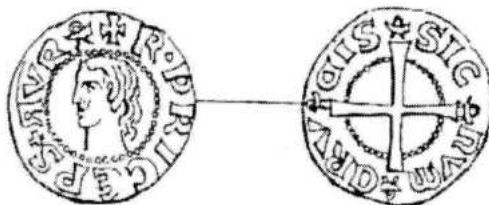


Fig. 2

R IV-3 ? Obole, à confirmer, correspondant au demi-gros

Même type que R IV-2, mais module plus petit (14 mm.) ; même poids pour l'unique exemplaire accessible en collection privée (S.), mais apparemment titre beaucoup plus faible : monnaie totalement noire au lieu d'un billon gris pour R IV-2 (photographie de mauvaise qualité non publiable).

Frappes dérivées à la légende SIGNVM CRVCIS

R IV-4 Petit denier au cornet PA 4485 (voir RN 1839, pl. 5, n° 10, mal attribué) DM 57 DR 19

Ces deniers sont classés d'après la présence ou non d'un différent sous le cornet ; les légendes peuvent varier : SIG – NV – CRV – CIS ou SIG – NV – CRV – CIS de même que l'abréviation du nom de la ville.

R IV-4a sans différent sous le cornet

A/ + . R . PRINCEPS () AVRA Cornet dans le champ

R/ SIG – NV – CRV – CIS Croix pattée coupant la légende

Coll. part. Diam. 15,5 mm. Poids d'exemplaire 0,60 g.

R IV-4b étoile à six rais sous le cornet

Pour le reste, analogue au précédent, mais ponctuation du droit non visible sur l'exemplaire étudié.

Coll. part. Diam. 16 mm. Poids d'exemplaire 0,41 g.

R IV-4c étoile à cinq rais sous le cornet

A/ + R () PRI () AVRACEN

Pour le reste, identique aux précédents.

Coll. part. Diam. 15-16 mm. Poids d'exemplaire 0,45 g.

R IV-4d étoile mal faite sous le cornet

Pour le reste, identique à R IVa et b.

Coll. part. Diam. 16 mm. Poids d'exemplaire 0,60 g.

R IV-4e sorte de croix de saint André sous le cornet

Pour le reste, identique à R IVa et b.

PA Pl. XCVII,5 (= fig. 3). Coll. part. Diam. 15-15,5 mm. Poids d'exemplaire 0,60 g.

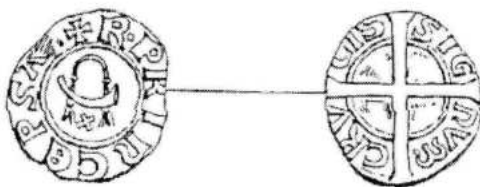


Fig. 3

Provisoirement inclassable (Musée d'Orange) :

A/ P RICEPS (...) ASI

R/ SIG – NV – CRV – CIS

R IV-5 Obole du précédent ? PA 4486 (Pl. XCVII,6 = fig. 4) DR 20 à confirmer

A/ (+) R : P(RI)NCEPS AVRA Cornet sous lequel x (sorte de croix de saint André)

R/ SIG – N(V)M – CRV – CIS Croix pattée coupant la légende

Pour les légendes, il y a discordance entre le texte et le dessin de PA (d'où les parenthèses). Le dessin de PA, qui présente cette monnaie comme une variante de la précédente, montre une différence de module entre les deux monnaies, ce qui pourrait faire penser que la seconde est l'obole de la première. Mais il pourrait s'agir d'une mauvaise proportion du dessin et en ce cas on aurait une variante de R IV-4e.

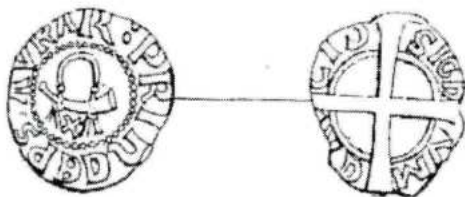


Fig. 4

Frappes dérivées à la tête nue

R IV-6 Petit denier

R IV-6a

A/ + () R () PRINCEPS trois points superposés . Tête nue à g.

R/ + AVRASICENS croix pattée

PA 4487 (Pl. XCVII,7 = fig. 5 ; RN 1844, pl. 4, n° 2) DM 44 DR 21

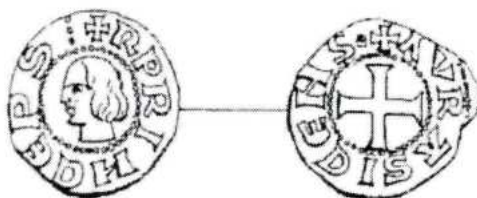


Fig. 5

R IV-6b

Analogue à la précédente, sauf R/ + AVRASICE croix pattée dans un double grénetis.

Coll. part. Diam. 15-16,5 mm. Poids d'exemplaire 0,40 g.

R IV-6c à confirmer (fig. 6)

A/ + (.) PRIN (...) VS

R/ (...) AVR (...)CE (...)

Exemplaire ébréché auquel il manque environ un tiers.

Coll. part. Diam. 15 mm. Poids de l'exemplaire mutilé 0,22 g.



Fig. 6

R IV-7 Obole au type de R IV-6

Coll. part. Diam. 13/14 mm. Poids d'exemplaire 0,24 g.

2. Premières imitations du monnayage provençal (1314 – 1320/1322)

R IV-8 Double denier, imitation du coronat reforciat de Charles II (1314-1318)

R IV-8a PA 4501 (Pl. XCVII,16 = fig. 7) DM 45

A/ + RAMVD D BAVTIO

Buste à g. couronné avec un manteau orné de cornets.

R/ + . PRINCEPS AVRA (point creux ou point plein ?) croix pattée



Fig. 7

R IV-8b

A/ + R°AMVN – D BAVTIO °

R/ + ° PRINC (...) VRA °

Coll. part. (flan court). Diam. 16-20 mm. Poids d'exemplaire 0,51 g.

R IV-8c DR 26 à confirmer

A/ + RAM – D BAVT

R/ + PRINCEPS AVRA

(semble la lecture partielle d'un exemplaire mal conservé plutôt qu'une variante)

R IV-9 Double denier, imitation du coronat reforciat de Robert (1318/1320-22)

PA 4502 (Pl. XCVII,17 = fig. 8) (DM 46) DR 25

A/ + RAMVD' – D BAVTIO

Buste à g. couronné avec un manteau orné de cornets.

R/ + PRINCEPS AVRASI croix pattée cantonnée en 2 d'un cornet

DM 46 donne une variante de légende, mais son dessin est conforme à la description donnée ci-dessus.

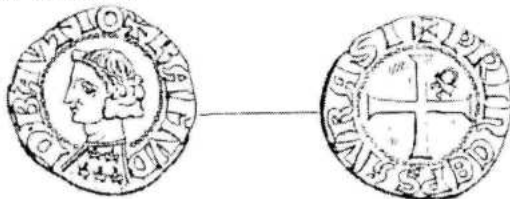


Fig. 8

R IV-10 Denier, imitation du petit reforciat de Robert (1318/1320-22)
 PA 4503 (Pl. XCVII,18 = fig. 9) DM 47 DR 24
 A/ + RAMVDVS DE BAVTIO tête couronnée à g.
 R/ + PRINCEPS (:) AVRASI croix pattée cantonnée en 2 d'un cornet

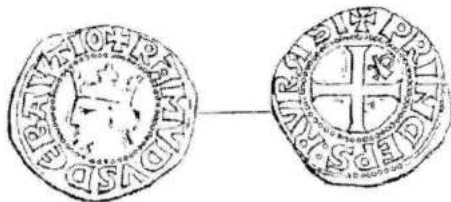


Fig. 9

3. Deux séries au cornet (1320-1330 ?)

A) Série au cornet surmontant les initiales RA

R IV-11 Demi-gros
 R IV-11a PA 4492 (Charvet, 1,50 g.) DM 14 DR 29
 A/ + DE BAUCIO : DEI
 + GRA PRINCEPS : AVRASICE dans le champ, RA sous un cornet
 R/ + AVE : MARIA : GRA
 + PLENA : DOMINVS : TECVM : BE croix pattée
 La ponctuation semble par doubles points creux (PA)

R IV-11b
 Comme le précédent, mais la ponctuation semble par doubles points pleins (ou écrasés ?) et à la seconde ligne de l'avers + GRA : PRINCEPS :
 Vente Argenor du 22 avril 2004 (poids 1,50 g.)

R IV-12 Double denier
 A/ + DE : BAVTIO : PRI AVRA (ligature VR)
 RA sous un grand cornet, double grénétis
 R/ + PRICEPS () AVRAISE ()
 Croix pattée cantonnée de cornets en 2 et 3, double grénétis
 Coll. part. (deux exemplaires répertoriés ; fig. 10). Diam. 21,5 mm. Poids d'exemplaire 1,06 g.



Fig. 10

R IV-13 Denier

R IV-13a PA 4488 (Pl. XCVII,8 = fig. 11 ; RN 1844, pl. 4, n° 7) DM 16

A/ + (.) DEI : GRACIA (.) cornet sur RA

R/ PRI ° AVRASICE (point creux double) croix pattée

Diam. 16 mm. Poids d'exemplaire 0,79 g.

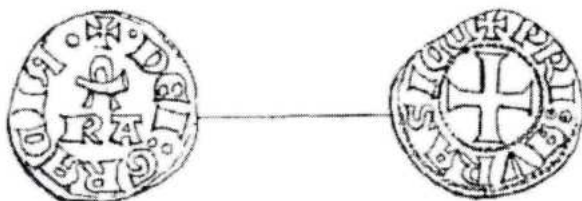


Fig. 11

R IV-13b PA 4489 (coll. Soret, Genève)

Comme le précédent, sauf A/ + : DEI . GRACIA. Poids d'exemplaire 0,65 g.

R IV-13c DR 30 (Musée d'Orange)

Comme R IV-13a sauf A/ + : DEI : GRACIA et R/ : PRI : AURASICE

R IV-14 Obole

Type analogue à celui du denier précédent (R IV-13a) sauf indications contraires.

R IV-14a PA 4490 (Pl. XCVII,9 = fig. 12 ; RN 1839, pl. 5, n° 8)

A/ + DEI . GRACIA

R/ + PRI . AVRASICE .

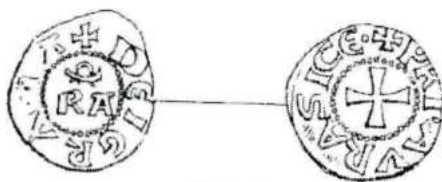


Fig. 12

R IV-14b PA 4491 (coll. PA) DM 17
Comme le précédent sauf R/ PRI . AVRASICE
Poids d'exemplaire 0,34 g.

R IV-14c
A/ + . DEI . GRACIA .
R/ + PRI . AVRASICE
Coll. part. Diam. 14-15 mm. Poids d'exemplaire 0,35 g.

B) Autre série au cornet accosté ou non de deux étoiles

R IV-15 Petit gros PA 4495 (coll. Nogent ; pl. XCVII,11 = fig. 13 ; RN 1839, pl. 5,12) DM 35 DR 23
A/ + RAMVNDVS : DE : BAVTIO
Cornet à l'embouchure à g.; dessous, deux étoiles.
R/ + DEI : GRA : PRICEPS : AVRA
Croix pattée cantonnée de deux cornets en 2 et 3.
DM ponctuée, à tort semble-t-il, par doubles points creux.

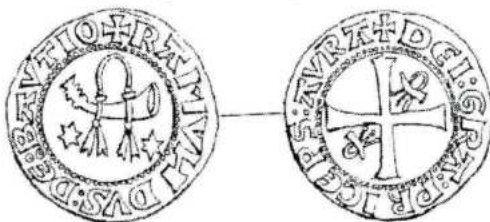


Fig. 13

R IV-16 Double (?) denier
A/ (...) CEPS . A (...) CE cornet à droite dans un grénétis
R/ R)A (...) D BAV
Croix pattée cantonnée d'un R en 2 dans un grénétis
Coll. part. (semble unique). Diam. 20 mm. Poids 0,73 g. (exemplaire ébréché).

4. Monnaies aux portraits de saintes (1325-1340)

A) *Les carlins* (ou gros)

R IV-17 Carlin au portrait de sainte Anne DR 39 (= H. Rolland, *Notes*, 1.1, p. 12)

A/ + S x ANNA x ET x EIVS x FILIA (ponctuation par doubles sautoirs)

Sainte Anne assise de face, tenant un trèfle et la Vierge enfant.

R/ + . R . D . BAVTO . PRICEPS . AVRA

Croix feuillue anglée de quatre losanges

R IV-18 Carlin au portrait de sainte Catherine

R IV-18a DR 40 Chareyron p. 98 photographie (= fig. 14).

A/ : SCA x CATERINA x DE x AVRAICA (ponctuation par doubles sautoirs à l'avert comme au revers)

Sainte Catherine assise de face, tenant un trèfle.

R/ + cornet R x D x BAVTIO x PRINCEPS x AVRA

Croix feuillue anglée de quatre losanges.



Fig. 14

R IV-18b PA 4537 (Pl. XCVII,12 d'après Duby, *Suppl.* pl. 7 n°2, musée de Marseille, dessin repris par DM 34 et Chareyron p. 98 dessin = fig. 15; la photo donnée par Chareyron p. 191 correspond à ce type)

A/ SCATERIN() DE AVRAICA

R/ R . D . BAVTIO PRINCEPS . AVRA (VR ligaturés)

Croix feuillue cantonnée de quatre lis



Fig. 15

B) *Divisionnaires du carlin et deniers*

R IV-19 Tiers de carlin au portrait de sainte Magdeleine

R IV-19a1 (fig. 16)

A/ + AVE étoile S () MAGDALENA

Tête voilée et couronnée de sainte Magdeleine de face

R/ + R étoile D étoile BAVTIO PRI AVRA étoile

Croix feuillue

Coll. part. Diam. C. 19 mm. Poids d'exemplaires 0,79 à 0,90 g.



Fig. 16

R IV-19a2

Comme 19a1, mais étoiles après S et après MAGDALENA et au revers PRI AV
cornet

Coll. part. Diam. 16,5 à 19,5 mm. Poids d'exemplaire (court de flan) 0,82 g.

R IV-19a3

A/ comme 19a1 mais sans ponctuation

R/ comme 19a2 sauf + étoile R D BAVTIO PRI étoile

Coll. part. Diam. 19 mm. Poids d'exemplaire 1,04 g.
 R IV-19a4 un anneau sur le cou de sainte Magdeleine (fig. 17)
 A/ + AVE x S x MAGDALENA
 R/ + R x D x BAVTIO PRI AVRA
 Coll. part. Poids d'exemplaires 0,68 à 0,76 g.



Fig. 17

R IV-19b une étoile sur le cou de sainte Magdeleine (fig. 18)
 A/ comme 19a2 sauf l'étoile sur le cou
 R/ R D BAVTIO PRI étoile AVRA cornet (ligature VR)
 Coll. part.



Fig. 18

R IV-19c Caron 421 (Pl. XVIII,8 = fig. 19) DM 49 DR 42 à confirmer, le dessin de Caron ne paraissant pas fiable.
 A/ + AVE x S x MAGDALENA
 R/ + R . D . BAVTIO . PRI . AVR
 Diam. 19 mm.



Fig. 19

R IV-20 ? Tiers (?) de carlin au portrait de sainte Catherine DR 41 (PV SFN 1889, p. 21 ; Musée d'Orange ; valeur à confirmer en fonction du poids et du titre : voir R IV-21) ; cf. PA 4536 = Duby pl. 26,1, pl. XCVIII n° 11, coll. Long à Die = DM 48 mal lu

A/ + AVE : S : CATERINA buste de la sainte de face

R/ + R (...) o : PRI : AVRA

Croix feuillue anglée de quatre losanges

R IV-21 Double denier au portrait de sainte Catherine Cf. PA 4536 (Pl. XCVIII, n° 11) mal lu = DM 48

A/ + AVE . S () CATERINA

Buste de la sainte couronné de face avec un cornet (et non un lis) en pendentif

R/ + R D BAVTIO : PRI : AVRA

Croix feuillue non anglée, cantonnée en 2 d'un petit cornet

Billon noir (fig. 20). Coll. part. Diam. 16-18 mm. Poids d'exemplaires 0,68 à 1,08 g. (sauf un exemplaire très ébréché à 0,44 g.)

Il existe peut-être une variété + AVE . CA (sans S) : à confirmer.



Fig. 20

R IV-22 Denier au portrait de sainte Magdeleine

A/ + S MAGDALENA

Buste de sainte Magdeleine voilée et couronnée de profil à droite

R/ <R> D BAVT<I>O (...)

Croix pattée évidée dans le sens vertical

Coll. part. (deux exemplaires connus à ce jour; la photographie du second, où l'on ne distingue, à la différence du premier, qu'une petite partie de la légende MAGDALENA, a été publiée par Chareyron au bas de sa p. 39 = fig. 21). Diam. 15-16,5 mm. Poids d'exemplaire 0,48 g.



Fig. 21

5. Nouvelles imitations de monnaies provençales (1330-1340)

R IV-23 Tiers de carlin PA 4509 (Cabinet de France ; Pl. XCVIII,1, mauvais dessin = fig. 22) DM 32 (= 31) DR 43

A/ + RAMVND' DE BAVTIO : étoile :

Le prince assis de face sur deux lions, tenant un sceptre

R/ + PRINCEPS : AVRASICE : étoile :

Croix feuillue

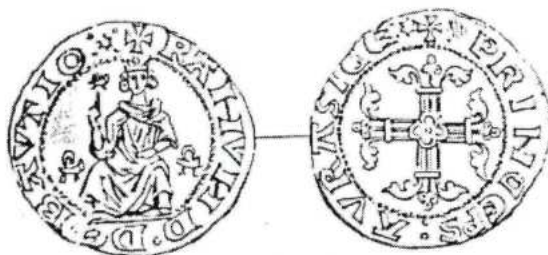


Fig. 22

R IV-24 Obole, imitation de l'obole du roberton Caron 418, pl. XVIII,5 DM 18A DR 28 Voir *RN* 1885, p. 119 et J.-L. Charlet, *BSFN* 1988,1, p. 304-6

R IV-24a (fig. 23 et 23 bis)

A/ + RAMVNDVS DE

Haut de mur crénelé en forme de couronne ; dessous en deux lignes BAU / T

R/ + DI GRA PRI AVRA

Croix cantonnée d'un cornet en 2, double grénétis.

Coll. part., Lamanon, *RN* 1885, p. 119 (et, semble-t-il, l'exemplaire publié par Caron). Diam. 13 à 15 mm. Poids d'exemplaire 0,48 g.



Fig. 23



Fig. 23 bis

R IV-24b (fig. 24)

A/ comme le précédent, sauf le motif qui est constitué de deux cornets et une croix posés en forme de couronne

R/ + DI : GRA : PRIN : AVR

Coll. part. Diam. 14-15 mm. Poids d'exemplaire 0,47 g.



Fig. 24

6. Denier au champ écartelé (1335-1340)

R IV-25 Denier PA 4497 (coll. Testas, Bordeaux; Pl. XCVII n° 13 = fig. 25)
DM 42 (qui interprète de façon erronée la légende) DR 54 (se fonde sur Poey
d'Avant, mais a dû avoir accès à un exemplaire, puisque sa description est plus
précise). Grâce à la collaboration de M. Sublet et Chareyron, je puis, à partir de
quatre exemplaires donner une description plus exacte de cette monnaie, sans
exclure la possibilité de variantes :

A/ + RAMV(N)D ° D ° BAVTI °

Croix longue coupant la légende avec quatre cornets dans chaque quartier du
champ (16 cornets au total).

R/ + PRINCEPS AVRA(S)ICE

Croix cantonnée d'un R en 2

Diam. 14-16 mm. Poids d'exemplaires de 0,52 à 0,88 g.

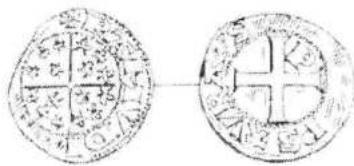


Fig. 25



Fig. 25 bis

7. Denier au léopard (1335-1340)

R IV- 26 Denier PA 4499 (coll. Galy, Périgueux; Pl. XCVII,14 = fig. 26) DM 50 DR 61

A/ + RAMVD D : BAVT cornet

Croix dans un grénétis

R/ + DI : GRA : PRICEPS

Léopard passant à g., au dessus d'une fasce portant AVRE ; dessous, une molette

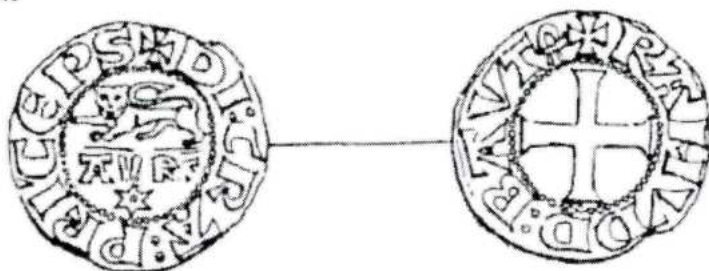


Fig. 26

Raymond IV ou V

Obole au cornet en forme de lis (1337-1350)

R IV/V-1 Obole (M. Bompaire, *BSFN* 1996, p. 183-187)

Cette monnaie était inédite quand M. Bompaire l'a publiée. On en connaît maintenant au moins un second exemplaire (fig. 27, agrandie) qui ne permet, hélas ! pas d'en reconstituer la légende.

A/ Cornet en forme de lis (légende ??)

R/ (... AVR. ?)SIC

Croix latine cantonnée d'un P ou d'un R en l



Fig. 27

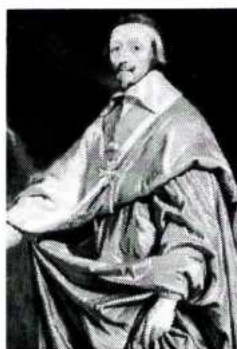
Jean-Louis CHARLET

MEDAILLES ET JETONS DU CARDINAL DE RICHELIEU



La numismatique du Cardinal de Richelieu nous rappelle les hauts faits de l'une des grandes figures de l'histoire de France.

Armand Jean Duplessis de Richelieu (ci-dessous son portrait par Philippe de Champaigne) naît à Paris en 1585. Fils de François Duplessis, grand soldat tombé en 1590 aux côtés d'Henri IV lors des Guerres de Religion, il est promis à une carrière militaire. Il doit pourtant opter pour l'évêché de Luçon, donné à sa famille par le roi en témoignage de reconnaissance du sacrifice de son père. De faible constitution, le jeune homme va exprimer son talent dans la sphère politique. Secrétaire d'Etat en 1616, il est élevé à la pourpre cardinalice en 1622. En 1624, il devient le principal ministre de Louis XIII et il le restera jusqu'à sa mort, survenue en 1642, après avoir triomphé du dangereux conflit l'ayant opposé à la reine mère, Marie de Médicis, qui dut s'exiler après la Journée des Dupes de 1630. Richelieu a laissé une numismatique constituée de jetons et de médailles qui présentent au droit son portrait en habit de cardinal ou, plus rarement, son chapeau sommant ses armoiries. Son nom est en général mentionné *Armand(us) Io. ou Ioan(nes) Car(dinalis) Dux de Richelieu*. Les revers de ses jetons sont acquis à sa gloire et illustrent ses grandes actions.



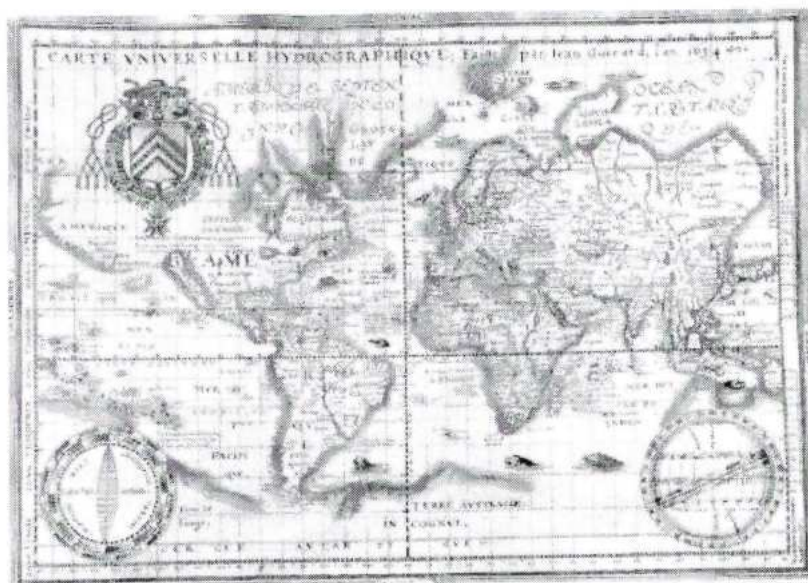
1. Le restaurateur de la Marine royale.

De nombreux jetons évoquent le rôle majeur de Richelieu dans la restauration de la marine française et dans le développement des colonies.

D'abord Grand Amiral de France, puis devenu Grand maître et surintendant de la Navigation et du Commerce en 1626, Richelieu fit en effet occuper la Nouvelle-France, les Petites



Antilles, la Guyane, le Sénégal ou encore Saint-Domingue. Un jeton de 1631 montre un lis croissant sur différents rivages et proclame que c'est de là que la maison d'Enée (la maison royale) dominera toutes les contrées (F. 8993, *Cunctis dominabitur oris*). Toutes les destinations peuvent être choisies : un jeton de 1639 montre une main tenant un aimant au dessus d'une boussole (F. 9008, *Quo Con Que Voles*).



Cette carte universelle hydrographique de 1634 aux armes de Richelieu montre le grand intérêt du Cardinal pour les expéditions maritimes et le monde connu de l'époque

D'autres jetons, aux millésimes 1634 et 1635 (F. 8995 et 8998) reprennent un vers du poète antique Arion et affirment qu'avec un guide tel que Richelieu, la sécurité des navires est assurée (*Hoc Duce Tuta* = sous ce guide, elle – la nef, le navire – est sauve). Le cardinal tient les flots en sécurité (F. 9025, *Aequora tuta tenet*), Jupiter (= Dieu) en est garant (F. 9016, *Iuppiter Author*) et ses vaisseaux s'élancent malgré les vents furieux (F. 9005, *Furentibus Eminent Austris*).



Richelieu restaura efficacement la marine royale. Il prit en main l'armement de la flotte qu'il recréa, persuadé que la raison du canon était souvent la meilleure. Ayant eu *« commandement du Roi de faire fondre quantité de canons »*, Richelieu combina des achats de canons en Hollande avec la



création de fonderies en France. En 1626, il fit installer à Saintes un fondeur de la Marine spécialisé dans les fontes de bronze. La même année, il créa une fonderie au Havre. En 1630, cinquante pièces y furent coulées. En 1627, Richelieu passa commande de trois cents pièces de canon à un entrepreneur hollandais. En 1628, il passa une nouvelle commande pour la marine, à Gentillot, son agent en

Hollande, de soixante pièces d'artillerie de fonte pour la somme de dix mille écus.



Les pièces devaient porter *« les armes de Sa Majesté »* et pour devise ces mots : *« Ratio Ultima Regum »* (= « ultime raison / moyen des rois ») en application de l'une de ses devises selon laquelle *« Qui a la force a souvent la raison en matière d'Etat »*. Richelieu donna les instructions suivantes aux fondeurs : *« Vous ferez mettre aussi au-dessous des armes du Roy ces mots : « Cardinal de Richelieu » et une ancre pour montrer que c'est*

pour la mer, ayant un pouvoir exprès de Sa Majesté sur ce sujet, qui veut, par ce moyen empêcher que les canons faits pour la mer ne soient employés à d'autres usages. Je me promets que vous tiendrez volontiers la main à ce que cela s'exécute comme il faut. Vous verrez, s'il vous plaît, avec les fondeurs, où l'ancre sera mieux placée ». L'ancre se retrouve sur des jetons de Louis XIII datés de 1641 (ci-



dessus), qui semblent honorer le dauphin Louis, né en 1638, ou encore son frère Philippe, né en 1640 (*Ad Spem Spes Addita Gallis* = « un espoir ajouté à l'espoir pour les Français »), mais paraissent en même temps louer l'action du cardinal en matière maritime. Le dauphin enroulé autour de l'ancre (motif connu depuis l'Antiquité romaine –il apparaît notamment sur un denier de Titus- et utilisé sous la Renaissance notamment par la marque d'imprimeur d'Alde Manuce : le dauphin symbolise la vitesse et l'ancre, la retenue, la

stabilité), peut symboliser la parfaite harmonie avec le cardinal. Ce thème se retrouve sur un jeton de Richelieu de 1639 montrant un vaisseau voguant à gauche, avec un dauphin entouré d'étoiles devant le mât de misaine, et rapportant le tribut des terres conquises (F. 9015, *Vectigal Iam Tuta Feret*). Il se retrouve également sur le jeton *Surgens stabilivit Iulus* au millésime 1641 (F. 9022).

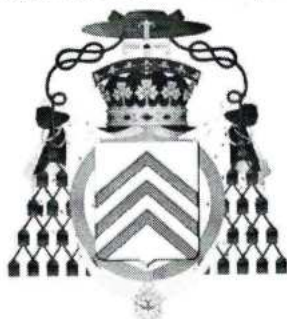


Jeton de Richelieu au revers *IVPITER AVTHOR*

2. Les succès militaires.

Les jetons évoquent également les succès militaires du cardinal et font une large place au **siège de la Rochelle**, place-forte protestante, assiégée par Richelieu et Louis XIII pendant près d'un an jusqu'à sa reddition le 26 octobre 1628. Ils rappellent la construction de la fameuse digue de 1.500 mètres de long qui empêcha les Anglais, commandés par le duc de Buckingham, de ravitailler la cité. Ils montrent un monstre marin (l'escadre anglaise) coupé en deux par la jetée (*Partes ne ringeret obstat* – R/ : *Metitor*

Vtrumque - 1628) ou encore des vaisseaux ennemis en perdition trompés par la terre et les flots (*Tellus Decepit et Unda*).



Un autre montre la cité de la Rochelle à moitié détruite, avec l'hydre anglaise écrasée, (*Dat Magnus Fata Sacerdos* = « le Grand Prêtre = Richelieu accomplit le destin »), ce succès permettant de joindre de nouveaux lys au domaine royal (*Iungit Lilia Nova*). On se félicite de l'action heureuse de l'eau, avec des

navires anglais terrorisés et brûlés (F.9012 s., *Feliciter Undis* – *Terret dum Torret*). Les jetons montrent les vaisseaux ennemis muselés et repoussés (F.9023, *Serenat et arcet*) ou piteusement échoués, battus par la tempête ou la cale en feu, et n'ayant eu ainsi à choisir qu'entre le feu ou les flots (F. 9016, *Vel Igne Vel Undis* = « par le feu ou par les flots », 1640).

Une autre réalisation, qui intéresse la numismatique provençale, évoque un épisode de la Guerre de Trente Ans. Il montre un navire près de deux rivages, symbolisant ainsi la **reprise des Iles de Lérins** aux Espagnols en 1637. L'une et l'autre île se soumettent aux vaisseaux du Cardinal (F. 9007, *Paret Utrumque*, 1638). Un jeton de 1631 montrant deux bras sortant d'un nuage, tenant l'un un foudre, l'autre une branche d'olivier, rappelle par ailleurs que le cardinal brisa des montagnes pour faire revenir la paix (F.8994, *Fregit Montes Pacemque Reduxit*). La **conquête du Roussillon** est illustrée par un jeton rappelant la prise de Perpignan le 9 septembre 1642 par les armées françaises. Il rappelle que le Cardinal, qui a participé au siège avec Louis XIII plusieurs mois durant avant de devoir se retirer pour cause de maladie (il décèdera à Paris quelques mois plus tard), a pris soin de restituer au roi ce qui lui revenait (*Cura reddit imperium, Haec Regna Recludit*).



3. Des relations privilégiées avec le couple royal.

Les relations privilégiées entre Louis XIII et Richelieu sont immortalisées par un splendide jeton aux deux portraits (F. 12336) sans doute gravé par Jean Warin. Le thème d'un travail obsessionnel du cardinal pour le roi est évoqué par un jeton évoquant l'action de Richelieu qui permet à la couronne de Louis XIII de briller avec éclat (F. 9032, *Claro diademate fulget*). Le roi et son ministre, « vengeur des alliés » (F. 12335, *Sociorum Vindex*), allient la force de la main à celle de l'esprit (*Mens et Manus*). Cette dernière légende apparaît également sur un jeton présentant d'un côté le portrait de Richelieu et de l'autre celui de la reine Anne d'Autriche (F.9033), montrant ainsi leur bonne entente.



Jeton de 1635 au revers *MENS SIDERAT VOLVIT*

Un autre jeton de 1635 (F. 9004) mentionne le célèbre titre du plus éminent des cardinaux (*Eminentissimus Cardinalis*, R/ : *Sic me Patriae Vincit Amor* = « ainsi l'amour de la patrie triomphe de moi »). Le revers qui montre un pélican et ses petits rappelle une anecdote édifiante du Moyen Age : quand le pélican n'a pas trouvé de nourriture pour ses petits, il les nourrit de sa propre chair.

4. La puissance du Cardinal.

Le pouvoir du cardinal sur la « machine ronde » est illustré par un célèbre jeton aux millésimes retrouvés de 1631 et 1635 (F. 8999), frappé également en médaille, à la légende *Mens Sidera Volvit* (« une intelligence fait tourner les astres »). Il montre un génie faisant rouler les étoiles autour du globe terrestre. Le thème est décliné en 1636 pour la marine avec un jeton montrant un vaisseau arborant les armes de Richelieu (trois chevrons de gueules sur champ d'argent – ci-dessus, cachet de Richelieu, Archives du Canada) sur ses pavillons (F. 9001, *Mens Immota Regit* = « un esprit inébranlable le dirige »).



5. Les lettres et les arts.

Un autre jeton au millésime 1642 (F. 4431) illustre le rôle majeur du cardinal (*Card. Dux. De. Richelieu Instauravit*) dans la restauration de la Sorbonne, dont il fut le proviseur en 1622, en le représentant avec Robert de Sorbon, fondateur du célèbre établissement On rappellera également que Richelieu est à l'origine de la création de l'Académie française en 1634 et du Palais Cardinal, devenu Palais-Royal.

6. La fin.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642. Il était très riche. Sa fortune, colossale, était évaluée à vingt millions de livres. Il légat un million et demi de livres au roi Louis XIII, lequel ne lui survécut que quelques mois. Il disait souvent : « *Il faut dormir comme un lion : sans fermer les yeux* ». Un jeton de 1643 illustre la fin du cardinal en montrant justement un lion mourant qu'attaquent des chiens (F. 9027, *Potentior Hostibus Aeger* = « même malade, <il est> plus fort que ses ennemis » ci-dessous). Il illustre son action inlassable contre les ennemis du roi toujours prêts à mordre, et sa puissance, même dans la maladie.



Une autre réalisation montre son tombeau sur lequel veille Minerve, déesse de la sagesse et de la guerre, appuyée sur un bouclier, une palme à la main. La mort de Richelieu fut cependant accueillie avec soulagement. On alluma paraît-il des feux de joie tellement son éminence laissait le souvenir d'un homme implacable lorsqu'il s'agissait de la raison d'Etat. Il avait coutume en effet de dire « *On peut tout employer contre ses ennemis* ». On reconnaît pourtant aujourd'hui à Richelieu certains mérites et notamment celui d'être l'un des fondateurs de l'Etat moderne.

Yves BRUGIÈRE

Bibliographie : Collection Feuardent, *Jetons et Méreaux depuis Louis XI jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte*, par Félix Feuardent, Tomes 1 à 4, Paris, 1907.



Remerciements à M. Jean-Louis Charlet pour la vérification des traductions des légendes latines.

UNE MÉDAILLE DE RICHELIEU PAR JOLY

Une belle et imposante médaille (poids de 280 grammes pour 81 mm de diamètre) réalisée par le regretté Graveur général Raymond Joly (1911-2006), s'inscrit parfaitement dans le prolongement de la numismatique d'époque du Cardinal.

Comme sur certains de ses jetons, elle montre au revers un navire bravant une mer démontée.



La légende circulaire « *Si notre vaisseau doit jamais vaincre la tempête, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail* » est une citation du poète François de Malherbe (1555-1628) qui mérite une petite explication.



Malherbe, d'un caractère fort bourru et habituellement peu prodigue d'éloges, proclamait pourtant ainsi le 10 septembre 1625 la bienfaisante emprise de Richelieu sur la Marine et son admiration pour l'œuvre du Cardinal. Il venait il est vrai demander au Cardinal la grâce pour son fils, Marc-Antoine de Malherbe, condamné par le sénéchal d'Aix-en-Provence à avoir la tête tranchée pour avoir tué en duel un bourgeois d'Aix.

Lorsque son fils fut plus tard assassiné par un gentilhomme qu'il avait provoqué, Malherbe demanda avec autant de talent la mise à mort du coupable, faveur qui lui fut accordée...

Yves BRUGIÈRE

NOTES DE NUMISMATIQUE MONEGASQUE CONTEMPORAINE
(1 et 2), à suivre

1. *Le timbre - monnaie du Musée Océanographique (1921)*

La pénurie de numéraire consécutive à la première guerre mondiale est bien connue et chacun sait qu'elle suscita des émissions de billets et de monnaies de nécessité. En Principauté de Monaco, sous le règne d'Albert Ier (1889-1922), il y eut des émissions exceptionnelles de billets de 1 F., 50 centimes et 25 centimes, étudiées en 1980 par Jean-Jacques Turc. On sait aussi que circulèrent en Principauté les jetons de 5 et 10 centimes émis en 1920 (puis en 1922) par la Chambre de commerce de Nice et, plus tard, sous Louis II, le Crédit Foncier de Monaco fut autorisé à émettre des monnaies de 2 F., 1 F. et 50 centimes à l'archer Hercule (1924, puis 1926). Il y eut aussi des émissions privées de divers cafés ou hôtels et un timbre - monnaie au 5 centimes « Semeuse » vert (fig. 1), non pas vers 1918 comme on a pu l'écrire par erreur, mais en 1921, comme permettent de l'établir des documents d'archives du Musée Océanographique dépouillés par J.-J. Turc.



Fig. 1

A/ Timbre français « Semeuse » 5 centimes vert sur fond rouge sous plastique
R/ légende circulaire dans un cercle rouge MUSEE OCEANOGRAPHIQUE ; au centre, en quatre lignes :

5 (rouge)
AQUARIUM
DE
MONACO

En bas : Bté S. G. D. G.

Diamètre 32 mm ; poids d'exemplaires compris entre 1,55 et 1,85 g.

En effet, dans l'enveloppe Mayer des dites archives, on trouve une lettre de Rd. Bouchaud-Praceiq datée du 16 décembre 1920 en réponse à une lettre du docteur M. Oxner, secrétaire du Musée Océanographique, qui proposait de faire fabriquer des jetons au prix de
125 francs le mille par 25.000
120 francs le mille par 50.000
115 francs le mille par 100.000
avec en sus les frais de gravure évalués à 500 francs, le tout pouvant être réalisé dans un délai de trois semaines environ.

L'affaire fut rondement menée puisque le 20 décembre Louis Mayer envoie par lettre, de Paris, les modèles des jetons et la lettre du fabricant. L'opération fut réalisée en janvier 1921, puisqu'au début de février le Musée dispose des jetons : le 7 février, son directeur J. Richard envoie par lettre, à titre de publicité (ces jetons avaient donc un double objectif : commercial et publicitaire), à G. Kohn un exemplaire de ce 5 centimes et il y écrit qu'il en a fait faire des milliers sur une idée de M. Oxner (Volume Musée n° 186). G. Kohn lui en accuse réception de Paris, le 11 février, en soulignant qu'il aurait préféré « visiter l'Aquarium » plutôt que d'avoir le jeton de 5 centimes. Cette valeur doit correspondre au prix d'entrée du Musée (c'est là la valeur commerciale mentionnée plus haut).

Les commandes du Musée se trouvent dans le registre Journal courrier, volume Musée. Selon les documents, on arrive au total de 60.000 exemplaires en trois commandes (estimation à partir des commandes et des frais de fabrication) : 6.000 + 29.000 + 25.000. Un autre calcul aboutit au chiffre de 63.400, pratiquement confirmé par le rapport du Dr. Oxner adressé au Conseil d'administration (du Musée) du vendredi 3 février 1922. Il y écrit que 63.500 jetons timbres ont été émis pendant dix mois (donc jusqu'à l'automne 1921) et « ont fini par disparaître presque de la circulation ». On peut donc raisonnablement affirmer qu'on a fabriqué environ 63.500 exemplaires de ce jeton.

Ajoutons un détail important pour l'avenir (inattendu) de ces jetons. Le Musée a dû recevoir les capsules métalliques vides pour qu'on y ajoute le timbre et le plastique de protection. Le « presque » du Dr. Oxner doit correspondre à un certain nombre de capsules métalliques vides ou vierges (= non garnies du timbre et du plastique) restées inutilisées. Dans les années 1970, un grand collectionneur monégasque récupéra ce qui restait de ces capsules vierges et eut l'imprudence d'en vendre à un professionnel peu scrupuleux (qui eut d'ailleurs par la suite « maille à partir » avec la justice pour d'autres « escharcetés »), lequel s'amusa à mettre dans ces capsules vierges des timbres français d'autres valeurs (Semeuse 10 centimes rouge et 25 centimes bleu) ou même des timbres monégasques... et à commercialiser ces forgeries ! Répétons-le clairement pour mettre en garde les collectionneurs (j'ai moi-même jadis été abusé et ai acheté le 10 et le 25 centimes !) : seul le 5 centimes Semeuse vert est authentique.

J'ajouterais que certaines capsules vierges (authentiques) sont aussi apparues dans le commerce : j'en ai vu notamment dans le catalogue permanent de monnaies et billets de nécessité de la maison Platt (non daté, = 2006), au n° 1523.

Le *Journal de Monaco* du 6 mars 1923 (n° 3400, p. 1) met en garde le public monégasque, et particulièrement les commerçants, contre la mise en circulation dans la Principauté de jetons sans valeur « qui depuis quelque temps sont remis le plus souvent aux commerçants en paiement de marchandises (cf. aussi *Le Petit Monégasque* n° 68 du 10 mars 1923). Mais, à cette date, ce ne sont très probablement pas les 5 centimes du Musée Océanographique (après tout, ils avaient la valeur faciale du timbre !) qui sont visés, mais d'autres monnaies de nécessité, monégasques privées dont nous parlerons peut-être une autre fois ou plus probablement, ou plus probablement de la Chambre de commerce de Nice émises en 1922, que nous avons mentionnées plus haut.

Bibliographie :

Gaston Tournier, *Les timbres-monnaie des origines à nos jours*, Amiens, Yvert et Tellier 1930 (notamment p. 14, 20 et 21)

Jean-Jacques Turc, « Les émissions de Papier Monnaie en Principauté de Monaco et la crise monétaire des années 1920-1926 », *Annales Monégasques* 4, 1980, p. 123-144

Dr. Pierre Broustine, *Timbres-Monnaie*, (Paris) 1988

2. Les deux monnaies d'Albert II frappées en 2008

Le volume des frappes monétaires de la Principauté de Monaco étant proportionnel à celui de la France, la frappe d'une pièce de 2 euros commémorative par la France a permis à la Principauté d'émettre en décembre 2008 deux pièces de collection (qualité B. U.) à pouvoir libératoire illimité en Principauté, mais non commémoratives : une pièce d'argent de 5 euros, puis, en janvier 2009, une pièce d'or de 20 euros, toutes deux au millésime de 2008.

La pièce de 5 euros (fig. 2) fut mise en circulation à l'occasion de l'exposition numismatique internationale des 6 et 7 décembre 2008 : chaque visiteur pouvait en acquérir une au prix de 80 euros et le reste de la fabrication a été commercialisé par des professionnels. Sur un type exécuté par l'atelier de gravure de la Monnaie de Paris, elle est au module de la 5 francs argent « Semeuse » de la Vème République Française (diamètre, 29 mm. ; poids, 12 g.), mais au titre de 900/1000èmes (et non 835/1000èmes comme l'ancienne 5 francs) et avec une tranche lisse. Au droit, elle présente l'effigie du prince Albert II à droite, avec la légende ALBERT II . PRINCE DE MONACO, la date 2008, accostée des différents, sous l'effigie.

Au revers, les armoiries de Monaco sont surmontées de la devise DEO JUVANTE (par la grâce de Dieu) accostée des fusées monégasques, la valeur 5

€ étant portée à la pointe des armoiries. Primitivement, le nombre d'exemplaires avait été fixé à 7.000, soit pour une valeur de 35.000 euros et c'est le chiffre que donne la première ordonnance de mise en circulation (Ordonnance Souveraine n° 1.947 du 7 novembre 2008, publiée au Journal de Monaco le 14 novembre). Mais, l'augmentation des fabrications françaises, dont nous avons parlé plus haut, a permis de porter la frappe à 9.000 exemplaires (pour une valeur de 45.000 euros) et une seconde ordonnance (Ordonnance Souveraine n° 2020 du 19 décembre 2008 publiée au Journal de Monaco le 9 janvier 2009) a autorisé une émission complémentaire de 2.000 exemplaires pour arriver au total de 9.000 exemplaires.

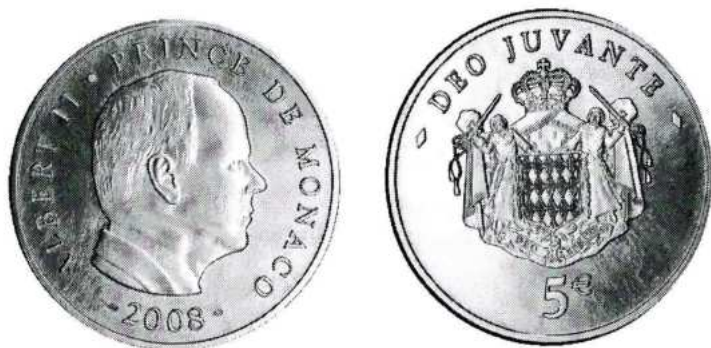


Fig. 2

J'ai dit plus haut qu'il s'agissait d'une frappe de qualité Brillant Universel (B. U.). Il faut le répéter pour y croire car, quand on examine ces monnaies à la loupe on observe de nombreuses micro-rayures qui ne devraient pas exister dans une frappe B. U. vendue en coffret. Cette négligence inadmissible de la Monnaie de Paris est d'autant plus surprenante que l'autre monnaie monégasque frappée au même moment, en même qualité, est, elle, irréprochable. Cette différence de qualité s'expliquerait par le fait que la pièce d'argent a été frappée à Pessac alors que la pièce d'or l'a été à Paris. Si cette explication est la bonne – et elle ne serait pas à l'honneur de l'atelier de Pessac !-, il est à souhaiter que toutes les futures monnaies de collection de la Principauté soient frappées exclusivement à Paris, et non à Pessac. Espérons que la Monnaie de Paris aura à cœur de maintenir la tradition de qualité qui jusqu'à présent était sienne !

Quant à cette pièce d'or de 20 euros (fig. 3), au module du traditionnel Napoléon (« Marengo » pour les Italiens), c'est-à-dire au diamètre de 21 mm pour un poids de 6,45 g. et un titre de 900/1000èmes (tranche lisse), frappée au type exécuté par l'atelier de gravure de la Monnaie de Paris, elle représente au droit l'effigie du prince Albert II avec la légende ALBERT II . PRINCE DE

MONACO, avec la date 2008 accostée des différents sous la tête ; et au revers la légende PRINCIPAUTÉ DE MONACO entre les deux fusées monégasques, avec les armoiries du prince et la valeur au dessous : 20 €.



Fig. 3

Elle a été frappée à 3.000 exemplaires (valeur de 60.000 euros) et commercialisée par des professionnels à la fin du mois de janvier 2009 : l'Ordonnance Souveraine n° 2.019 du 19 décembre 2008 n'a été publiée au Journal de Monaco que le 30 janvier 2009.

Jean-Louis CHARLET

Table des matières

Le mot du responsable des <i>Annales</i> Jean-Louis CHARLET	p. 3-4
Le mot du président fédéral Yves BRUGIÈRE	p. 5
Les problématique des « créséides » Jean-Albert CHEVILLON Planche	p. 7-10 p. 10
Le léopard et le lion Michel GOURILLON	p. 11-16
Le monnayage de la principauté d'Orange au nom de Raymond des Baux, II (à suivre) : catalogue du monnayage de Raymond IV Jean-Louis CHARLET	p. 17-34
Médailles et jetons du cardinal de Richelieu Une médaille de Richelieu par Joly Yves BRUGIÈRE	p. 35-41 p. 42
Notes de numismatique monégasque contemporaine : 1 Le timbre monnaie du Musée Océanographique (1921) 2 Les deux monnaies d'Albert II frappées en 2008 Jean-Louis CHARLET	p. 43-47
Table des matières	p. 48

Jean ELSÉN & ses Fils s.a.



Organisation de ventes publiques
Expertises, achats, ventes
Librairie numismatique

*NOUS CHERCHONS DES COLLECTIONS ET
DES MONNAIES RARES OU DE QUALITÉ.
DEMANDEZ NOS CONDITIONS.*

info@elsen.eu

WWW.ELSEN.EU

AVENUE DE TERVUEREN, 65
B-1040 BRUXELLES

Tél. : +32.2.734.63.56
Fax : +32.2.735.77.78

MAISON PALOMBO

M A R S E I L L E



Achat - Vente - Expertise

Organisation de Ventes aux Enchères Publiques
et de Ventes sur Offres

Membre Fondateur du SNENNP
Syndicat National des Experts Numismates et Numismates Professionnels



22 la Canebière 13001 Marseille
tel 0033-4-91-54-93-94 - fax 0033-4-91-33-86-13
email palombo@wanadoo.fr - website www.maison-palombo.com